



**Monsieur Le Maire
Mairie des Avanchers-Valmorel
Chef-Lieu
73260 Les Avanchers-Valmorel**

Grand-Aigueblanche, le 10 octobre 2019

Nos Réf : AP/DA/JLG/LW 190232

Objet : Avis de l'Etat concernant le PLU

Monsieur le Maire,

Dans le prolongement des remarques de l'Etat en date du 17 juillet 2019 et pour confirmer nos observations envoyées par courriel le 27 août 2019 concernant l'eau potable, les réponses que nous pouvons vous apporter notamment sur les réserves relatives à la gestion de l'eau potable sur le territoire (Chapitre 1-3 de l'avis) sont les suivantes :

Concernant l'unité de distribution (UDi) de la Lauzière (Alinéa 2), je vous prie de trouver ci-joint les deux plans synoptiques qui permettront aux différents acteurs d'appréhender le fonctionnement global de cette unité.

Concernant le rendement du réseau d'eau potable (Alinéa 3), il est en moyenne de 80.5 % sur les trois dernières années (rapport annuel du délégataire). Ce chiffre est toutefois à relativiser, au regard d'une part, de l'importance du réseau de la communauté de communes qui couvre 172 km pour une population permanente de 7500 habitants permanents et d'autre part, du rendement moyen en France de 60 %. De surcroît, l'amélioration du rendement de ce réseau fait l'objet d'une attention particulière de nos services avec un taux de renouvellement annuel de canalisations de distribution conséquent. De même, toutes les fontaines et points de branchement sont désormais équipés de compteurs.

Concernant les usages extérieurs à l'alimentation en eau potable (Alinéa 4) :

La production de neige artificielle des pistes de ski est réalisée par le biais d'une retenue colinéaire indépendante du réseau d'eau potable et est formalisée par une convention entre le domaine skiable et EDF. Seuls les stades de ski débutants font aujourd'hui l'objet d'un enneigement dépendant du circuit d'alimentation en eau potable et représente un volume d'environ 10 000 m³ par an. La neige est cependant produite en grande partie avant l'ouverture saisonnière de la station. La production complémentaire au cours de la saison touristique est réalisée en accord avec le délégataire afin de respecter la demande de distribution générale.

L'arrosage d'un futur golf n'aura pas d'incidence sur le bilan ressource/besoin car le besoin d'eau estival ne constitue pas un problème en période d'étiage. De plus, de nombreux équipements de prélèvements sur l'UDI de la Lauzière sont fermés à cette période (captages des ruisseaux de la Valette, du Nant Perou et du Nant Bridan). Seuls les captages des sources sont en fonctionnement.

Concernant les prélèvements sur la Lauzière et le vallon de l'Eau Rousse (Alinéa 6), et suite aux conclusions de l'étude relative au suivi des ressources, la CCVA a demandé la désignation d'un hydrogéologue à l'Agence Régionale de Santé (ARS) en septembre 2018 puis, (en l'absence de réponse) en janvier 2019 pour la mise en œuvre d'une déclaration d'utilité publique (DUP) relative à la régularisation des captages des ruisseaux de la Lauzière, de la combe du Fayard et du Morel. Après une mise au point avec l'ARS, des dossiers provisoires de prélèvements ont été réalisés et transmis le 19 août 2019 pour la nomination d'un hydrogéologue. Les dossiers définitifs seront déposés à l'issue de cette nomination. La procédure en cours devrait donc permettre d'obtenir les DUP nécessaires à ces prélèvements.

Pour votre information, les prélèvements du massif de la Lauzière sont traités au chlore pour le critère bactériologique et le suivi sanitaire exercé par l'ARS démontre de très bons résultats ces dernières années. Du reste, les prélèvements des eaux souterraines de la Lauzière (captages des Plans et de Charmières) ont obtenu un arrêté préfectoral en date du 26 janvier 2012.

Afin de suivre la qualité des eaux superficielles, notre collectivité a fait installer des appareils mesurant la turbidité des 2 arrivées d'eau brute de la Lauzière depuis janvier 2019, un bilan de ces mesures sera fait en fin d'année (année pleine en terme de mesures) (pas de 15 minutes). Ce suivi permettra de dimensionner le futur traitement.

Enfin, la possibilité de restitution de débit réservé sur les eaux superficielles est possible en respectant le 1/20^{ème} du module étalé sur l'année complète (l'eau n'est utilisée que l'hiver). Le débit de prélèvement autorisé sera ainsi conditionné par le débit réservé à maintenir dans le milieu naturel, en accord avec la Police de l'Eau, les calculs seront présentés dans le dossier définitif de demande de DUP.

Concernant le prélèvement dans le Morel (Alinéa 8), l'étude de mesures réalisée par le bureau ATEAU mentionne le fait que certains ouvrages étudiés comportaient des fuites non mesurables (Ruisseau de la Valette fuite estimée à 2 l/s). L'ouvrage du ruisseau du Morel ne permettait pas non plus de s'assurer une parfaite étanchéité de l'équipement pour la réalisation des mesures (perte de l'ordre de 1 à 2 l/s). Enfin, le prélèvement n'étant réalisé que durant la période hivernale, le débit réservé sera calculé selon le 1/20 du module étalé sur l'année complète, les calculs seront aussi présentés dans le dossier définitif de demande de DUP.

Concernant les mesures d'amélioration envisagées par la CCVA (Alinéa 10), gestionnaire de réseau, plusieurs études permettant d'améliorer l'aspect quantitatif et qualitatif de nos ressources vont être engagées.

De fait, après avoir réalisé l'alimentation en eau potable du bas de vallée (Grand-Aigueblanche et Bellecombe) par les sources de la Fougère (qui ne dépendent plus de la Lauzière), les services de la CCVA ont analysé les différentes possibilités d'amélioration du réseau afin d'économiser les eaux rejetées par les trop-pleins des différents ouvrages du territoire. A cet effet, des appareils de mesures (bureau d'étude ATEAU) sur l'eau livrée sur la vallée des Bellevilles (5l/s) ont été installés depuis janvier 2019, et les premières mesures effectuées en période d'étiage confirment que la livraison d'eau sur Saint Jean de Belleville (Novallay) n'est que de 0.2 l/s sur les 2 l/s conventionnés, soit une économie minimum de 1.5 l/s.

Par ailleurs, la livraison sur l'ancienne commune de Le Bois, les terrains des périmètres immédiats sont en cours d'acquisition et les travaux nécessaires à la mise en service de ces nouvelles ressources sont étudiés actuellement.

D'autre part, une analyse (sur les 4 dernières années) des différents compteurs de production de nos différents brise-charges et réservoirs réalisée sur les 2 chaînes de distribution provenant de la Lauzière démontre que sur la chaîne Pécy / Saint-Oyen un maximum de 14l/s pourrait être économisé sur l'UDI de la Lauzière. Une étude de modélisation va débiter dans l'objectif de

sécuriser ces chiffres et prévoir les équipements de télégestion capables de réguler finement ces débits.

Enfin, le 15 août 2019, un dossier provisoire pour la nomination d'un hydrogéologue pour la source de la combe de Fayard a été déposé. Cette ressource permettrait un prélèvement d'environ 1 l/s. Le captage de la source de la Froide (dans le bassin versant du Morel) dessert un seul réservoir qui comporte un trop-plein, nous allons installer un robinet flotteur sur celui-ci afin que ce trop-plein rejoigne le bassin versant du Morel avec un gain estimé entre 0.5 l/s à 1 l/s.

Ces propositions d'amélioration de notre réseau de distribution d'eau potable pourront donc, après travaux, permettre des ressources ou économie suivantes :

- 1.5 l/s pour la livraison d'eau sur le Novallay vallée des Bellevilles.
- Minimum de 10 l/s télégestion chaîne Pécy / Saint-Oyen.
- 1 l/s source combe de Fayard

Soit un total minimum d'économie journalier de 800 m³, l'équilibre du bilan ressources/besoins en situation future atteindrait 66 % de mobilisation des ressources. Le besoin maximum en situation future est de 35 l/s.


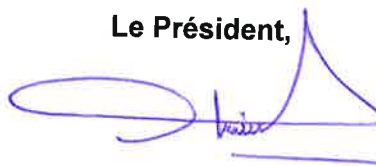
L'analyse de l'évolution des volumes d'eau des 8 dernières années (ci-jointe) démontre que malgré les m² construits depuis 2011 (Club Med, la Grange aux fées...), la consommation baisse régulièrement et le rendement de réseau s'améliore.

Enfin, voici le calendrier prévisionnel des réalisations :

- 2019 : Réduction débit livraison Novallay.
- 2019/2020 : Etudes pompage Saint-Oyen, travaux de captages sources Le Bois, captage du Morel, modélisation chaînes Pécy / Saint-Oyen, Avanchers et Celliers, traitement par filtration ressources Lauzière, réactualisation bilan ressources / besoins.
- 2020/2021 : Travaux captage du Morel après obtention DUP + travaux télégestion économie d'eau chaîne Pécy / Saint-Oyen.
- 2022 : Captage de la source combe de Fayard + travaux sources de Le Bois.
- 2023 : Filtration ressources Lauzière après obtention DUP.
- 2024 : Pompage Saint-Oyen.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président,

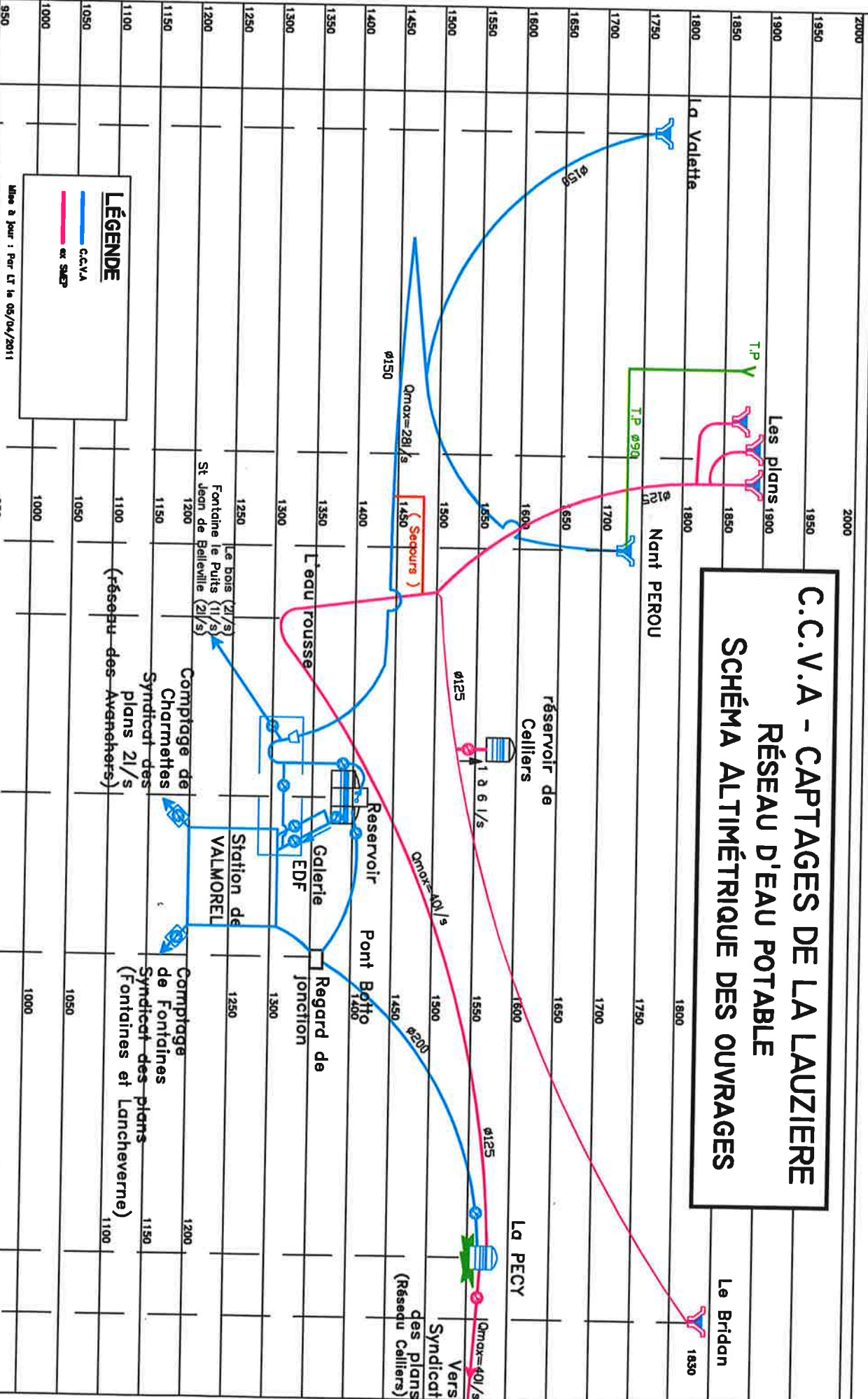


André POINTET

C.C.V.A - CAPTAGES DE LA LAUZIERE

RÉSEAU D'EAU POTABLE

SCHEMA ALTIMÉTRIQUE DES OUVRAGES



LÉGENDE

— C.C.V.A

— ou SAGEP

Mise à jour : Per LT le 05/04/2011

Type d'ouvrage	Source	Source	point base	Réservoir	Regard de jonction	Repartiteur principal	Source
400					800		
Corrocteur/duques	1760 m	1875m	1720 m	2x1000m ³	1450m	500 m ³	1850m
Altitude			~1300m		~1350m		

EVOLUTION VOLUMES D'EAU POTABLE (issus des RAD SUEZ)

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Produits	1 122 744	1 008 102	965 903	903 413	1 099 019	1 042 210	1 020 872	1 046 199
Vendus	483 877	543 293	593 777	527 654	517 972	516 072	504 360	494 797
Abonnés	4 083	4 012	4 148	4 094	4 130	4 122	4 165	4 214

Volumés disponibles au réservoir de La Pecy												
	2015			2016			2017			2018		
	Février	Mars	Avril	Février	Mars	Avril	Février	Mars	Avril	Février	Mars	Avril
Volume Arrivée source Pecy en M3 / Jour	2369	2362	2909	2475	2458	2840	2357	2402	2956	2553	2458	2458
Volume départ chaîne Pecy en M3 / Jour	1393	1300	1290	1429	1405	1455	1481	1428	1478	1452	1457	1457
Volume départ Valmorel en M3 / Jour	242	214	112	228	215	106	235	211	150	219	196	196
Volume consommés Chaîne Pecy en M3 / Jour	889	750	700	578	469	631	597	557	340	606	547	547
Volume trop plein par Rapport au départ chaîne en M3/J	504	549	590	851	936	824	884	871	1138	846	910	910
Volume Trop plein par Rapport au départ chaîne enL/S	6	6	7	10	11	10	10	10	13	10	11	11
Volume Trop plein total en M3/J	1239	1398	2097	1669	1775	2103	1526	1634	2466	1728	1715	1715
Volume Trop plein total en L/S	14	16	24	19	21	24	18	19	29	20	20	20

Attention, il s'agit de valeur moyenne sur un mois , les volumes instantanés seront moins importants

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE
 Communauté de Communes
 des vallées d'Aigueblanche

SCHEMA ALTIMETRIQUE DES OUVRAGES DE
 PRODUCTION D'EAU POTABLE
 SECTEURS DE VALMOREL, BELLECOMBE,
 AIGUEBLANCHE ET VILLOURDY



SECTEURS DE VALMOREL, BELLECOMBE, AIGUEBLANCHE ET VILLOURDY
 Schéma altimétrique des ouvrages

